



environnement,  
énergies,  
ressources,  
économie,  
habitat,  
mobilités,  
citoyenneté,  
solidarités...

**Plaidoyer**  
**Éducation populaire**  
**Soutien aux initiatives**

## Plaidoyer

**Nîmes-en-Transition :**

- a participé et coorganisé avec Citoyens pour le Climat des **Marches pour le Climat** et la **Marche pour une VRAIE Loi Climat** ;

- a porté l'élaboration du **Pacte pour la Transition «à la Nîmoise»** lors des municipales de 2020, l'a négocié et co-signé avec les principales listes en présence, dont la liste élue. **NeT** rencontre régulièrement services et élu-es pour en suivre la mise en œuvre. En avril 2024 **NeT** a publié son évaluation des 4 premières années de la mise en application du Pacte pour la Transition par la municipalité Nîmoise (document de synthèse disponible sur demande et sur notre site) ;



- participe aux enquêtes publiques (CONim\*, Voie urbaine Sud,...) ;  
- des membres de Nîmes-en-Transition participent activement à diverses structures : Suivi PCAET\*\* et PAT\*\*\*, Conseil de développement, Sitom-Sud-Gard\*\*\*\*, Atelier des Solutions Sud-Gard...

**Nîmes-en-Transition**  
créé en 2016, sous la forme d'un collectif de citoyen·nes et d'associations, agit depuis 2022 en tant qu'association déclarée. Mais la **vocation à animer un large réseau d'initiatives locales** en faveur de la transformation de nos sociétés et de nos économies reste intacte.

## Soutien aux initiatives

**Nîmes-en-Transition :**

- a soutenu en son sein la création de la Ressourcerie RéaNîmes ;
- a soutenu et relayé la création de la monnaie locale «Krôcô», lancée en 2018 et arrêtée en 2021 ;
- relaye toute information relevant de son domaine de compétences ;
- se tient à disposition de chacune et chacun pour des initiatives de transformation visant à rendre notre société soutenable.

\* : Contournement Ouest de Nîmes / \*\* : Plan Climat Air Énergie Territorial

\*\*\* : Programme Alimentaire Territorial / \*\*\*\* : Syndicat intercommunal de Traitement des ordures Ménagères du Sud-Gard

## Éducation populaire

**Nîmes-en-Transition :**

- organise ou soutient des manifestations d'information sur les sujets relatifs à son objet : conférences, projections-débat,... ;

- porte l'organisation de la **COP d'ici** : 1ère édition en nov/déc 2023, nouvelle édition du 11 au 24 novembre 2024. Cet ensemble de manifestations locales, au moment même où se déroulera la COP29 de Bakou, entend affirmer que les **transformations nécessaires à l'habitabilité de la Terre** devront se décider et se réaliser au niveau des communautés locales, impliquant chacune et chacun ;

- propose régulièrement au grand public, à la société civile et aux collectivités locales des **animations pédagogiques de type «fresque»** : du Climat, de la Biodiversité, des Low-techs, des Déchets, des Frontières Planétaires,...



# La Charte

de Nîmes-en-Transition

**Nîmes-en-Transition se fixe pour mission de contribuer localement à relever les défis liés à l'effondrement global des conditions de la Vie sur la planète Terre.**

Nîmes-en-Transition est composée d'organisations et de citoyen·e·s réuni·e·s pour réfléchir et agir ensemble.

Nous ne soutenons aucun parti politique, ni aucun candidat issu des partis. Nous menons une action politique au sens de la gestion de la cité.

La Transition est un processus de réflexion, d'action, de développement de projets, afin de réorienter nos modes de vie vers des modèles durables dans tous les domaines, avec un objectif de justice sociale et environnementale, de démocratie, d'échanges équitables et de solidarité.

**Nîmes-en-Transition vise particulièrement :**

- à atténuer le changement climatique, les pollutions et l'effondrement de la biodiversité ; à surmonter les pénuries de matières premières, à permettre à toutes et tous de s'adapter au mieux aux bouleversements à venir ;
- à permettre à toutes et tous de vivre dignement au sein de la société, d'accéder sans frein à l'éducation et à la culture, à un revenu et un logement décents et à une alimentation suffisante et de qualité ;
- à permettre à toutes et tous de prendre part aux décisions collectives ainsi que de préserver, gérer et jouir des biens communs ;
- à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde en particulier par une redistribution équitable des ressources et des richesses.

**Nos modes d'action :**

- donner du sens à ce qui nous réunit : la société des êtres humains, l'ensemble du vivant et les conditions de vie sur notre planète ;
- agir localement dans un esprit de conscience globale.

Cette Charte a été adoptée par l'Assemblée générale du 13 octobre 2022 et modifiée par la Plénière du 10 octobre 2023

**Extrait des statuts :**

Cette association a pour but de promouvoir et favoriser les initiatives en faveur d'une **transformation des sociétés humaines**, les rendant soutenables sur le plan de l'économie, de l'énergie, des ressources, de la citoyenneté, de la solidarité, des formes de gouvernance notamment.

Dans ce but, l'association mettra en œuvre les moyens suivants :

- **déploiement de toute forme d'éducation populaire** dont la diffusion des connaissances scientifiques nationales et internationales et des préconisations qui en découlent ;
- **défense active d'un environnement naturel**, permettant la pérennité du Vivant ;
- **soutien aux formes collectives d'organisation** ayant ces mêmes buts et œuvrant à la résilience des territoires ;

## En adhérant, vous multipliez le pouvoir d'agir de Nîmes-en-Transition

Tarif libre et en conscience.

Les cotisations annuelles perçues à partir du 1er septembre de chaque année civile sont valables jusqu'au 31 décembre de l'année civile suivante.

### Contact

**web** : [nimesentransition.org](http://nimesentransition.org)

**mail** : [contact@nimesentransition.org](mailto:contact@nimesentransition.org)

**fb** : [NimesEnTransition](https://www.facebook.com/NimesEnTransition)

Association sans but lucratif loi 1901

**25 rue de la Porte d'Alès - La Verrière  
30000 Nîmes**

## Adhésion à Nîmes-en-Transition

Nom, prénom .....

.....

Adresse .....

.....

.....

Email .....

Téléphone .....

**Souhaitez-vous représenter une association, un collectif au sein de la plénière de Nîmes-en-Transition ?**  
*(voir extrait des statuts ci-dessous)*

Si oui, laquelle ? .....

.....

**Je souscris une adhésion 2025 :**

**Adhésion à prix libre - À partir de 1 €**

Si vous ne voulez pas entrer dans les cases prévues ci-dessous, vous pouvez choisir le montant de votre adhésion.

Prix libre : \_\_\_\_\_ €

Adhésion de base 10 €

Adhésion de soutien 20 €

Super-soutien 30 €

Super-grand soutien 50 €

Je règle  en espèces  par chèque

**Extrait des statuts : Article 4 COMPOSITION**

Les personnes morales, collectifs, associations de fait,... qui se reconnaissent dans la Charte et l'action de l'Association Nîmes-en-Transition AssoNeT peuvent mandater des adhérent·e·s pour représenter leurs positions au sein des différentes instances, sous réserve d'acceptation par les instances d'administration. Dans ce cas la structure peut acquitter la cotisation des adhérent·e·s ainsi mandaté·e·s et faire une contribution volontaire au fonctionnement de l'Association Nîmes-en-Transition AssoNeT. Les deux parties peuvent en faire état.